Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine

de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1982)

Heft: 3: Formation professionnelle

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Imformelles

Nº 3 - DÉCEMBRE 1982

Formation professionnelle

BULLETIN D'INFORMATION DU BUREAU DE LA CONDITION FÉMININE (BCF) DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA – 3, RUE DES MARRONNIERS – 2800 DELÉMONT



Les filles ont aussi un avenir...

Pousser les jeunes filles à faire une formation professionnelle et les aider à diversifier leur choix devient aujourd'hui notre priorité.

Il n'est plus question ici de modifier des textes légaux, mais bien de charger les mentalités. L'avenir des filles doit être dorénavant pense également en terme de profession comme celui des garçons en terme de famille, aussi...

Jeunes filles, c'est à vous qu'il appartient de choisir votre avenir et de le choisir en fonction de vos penchants, de vos intérêts, non en fonction d'attentes extérieures que feraient peser sur vous certaines traditions. Ne vous limitez pas aux seules "professions féminines". Si la mécanique, le bâtiment, l'ébénisterie, l'électricité ou d'autres domaines vous tentent, n'acceptez pas qu'on réduise vos projets.

Et vous parents, enseignants, orienteurs, employeurs et maîtres d'apprentissage empêchez, avec nous, qu'on brise leurs espoirs.

Marie-Josèphe Lachat

Pourquoi pas une femme maçon?

Ont collaboré à ce numéro :

Guite Aubry
Liliane Charmillot
Nelly Hennet
Lucine Jobin
Marie-Josèphe Lachat
Monique Muller

Dessins relatifs à la formation professionnelle : Marie Friedli